

---

---

## Notes explicatives relatives aux éléments de données de la version révisée du Certificat d'assurance-automobile

---

### 1. Éléments de texte décrivant les garanties

Les éléments de texte ci-joints doivent apparaître sur tous les certificats. Il doivent être reproduits textuellement et dans le même format.

### 2. Exemple de certificat et certificat personnalisé

L'exemple de certificat fourni contient tous les éléments de données exigés dans le format recommandé. Si vous désirez utiliser ce format de certificat, il n'est pas nécessaire d'obtenir l'autorisation de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO). Toutefois, vous devez faire parvenir à la Division de l'assurance-automobile de la CSFO une copie de la formule comprenant le nom de votre entreprise et remplie à titre d'exemple.

*Création d'un certificat d'entreprise.* Si vous désirez concevoir votre propre certificat à partir des éléments de données fournis, vous devez :

- a. soumettre une copie vierge de ce certificat à la Division de l'assurance-automobile de la CSFO;
- b. soumettre une autre copie remplie à titre d'exemple. L'information comprise dans le certificat doit être suffisamment détaillée pour permettre aux personnes assurées de déterminer le tarif appliqué et de s'assurer qu'elles font partie de la catégorie appropriée. Dans le cas des descriptions qui ne sont pas fournies au recto du certificat mais qui sont désignées par un code et renvoient à une pièce jointe, veuillez fournir la pièce jointe en question; et
- c. soumettre le certificat aussitôt que possible. Seuls les certificats complets seront approuvés, conformément à la section 232(5) de la *Loi sur les assurances*.

### 3. Éléments de données

Tel que décrit dans la liste fournie, tous les éléments sont des champs de données, sauf indication contraire. Les éléments de texte doivent être reproduits exactement mais il n'est pas obligatoire qu'ils apparaissent dans le même ordre.

---

Certains champs de données peuvent être ajoutés et d'autres supprimés. Vous devez toutefois justifier ces ajouts ou ces omissions dans la demande d'approbation de votre certificat. Veuillez prendre note que malgré la volonté de la CSFO d'assurer le plus haut niveau d'uniformité dans l'ensemble du marché, nous sommes conscients que certaines entreprises ont de la difficulté à se conformer intégralement aux éléments de données. Il incombe aux entreprises de justifier toute différence.

L'objectif du certificat est de fournir aux personnes assurées des renseignements précis sur les garanties achetées et de préciser les données utilisées pour le calcul de la prime à payer.

Si les éléments de données sont suffisamment détaillés pour permettre au titulaire de la police de vérifier si la tarification est exacte, le certificat est donc efficace. Chaque compagnie d'assurance peut organiser les éléments de données dans l'ordre désiré mais il faut garder à l'esprit que le titulaire de la police doit pouvoir vérifier l'exactitude de la tarification en fonction des critères de tarification de la compagnie (par exemple, l'âge, l'historique en matière d'accidents et de condamnations, la description du véhicule, etc.).

N'oubliez pas que si certains champs ne s'appliquent pas à votre système de classification des risques, il vous est possible de les omettre du certificat. Vous devez toutefois fournir une justification à cet égard dans votre demande d'approbation.

#### **4. Modifications apportées aux éléments de données**

Voici les modifications apportées aux éléments de données :

- a. L'élément 2, qui est actuellement « Compagnie d'assurance/Assureur », est remplacé par « Assureur ».
- b. À l'élément 64, le texte actuel est remplacé par « Une franchise s'applique à chaque réclamation, sauf indication contraire dans votre police. »
- c. À l'élément 125, les termes Assuré désigné et Assureur prennent la majuscule.
- d. À l'élément 130, un encadré a été ajouté au texte « Avertissement - Infractions » et fait maintenant partie de l'élément de texte. Veuillez prendre note que les textes encadrés sont en gras.